MEL.4°
18 (6)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000379393

Hél 4° 18 6

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE
Fondée en 1801
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR ORDONNANCE DU 21 AVRIL 1824
44, Rue de Rennes, Paris (6e)

LA FRANCE DE DEMAIN
ET
SES COLONIES

PAR

M. JOSEPH CHAILLEY

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

EXTRAIT DU BULLETIN DE MARS-AVRIL 1918

Hél 4° 18 6

PARIS
TYPOGRAPHIE PHILIPPE RENOUARD
19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

1918

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Bureau.

Président.

1896. **LINDET** (O. ✻), docteur ès sciences, membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut national agronomique.

Vice-Présidents.

1900. **BACLÉ** (O. ✻), Ingénieur civil des Mines.
1907. **BERTHELOT** (Daniel), professeur à l'Université de Paris.
1899. **LARIVIÈRE** (Pierre) (✻), Ingénieur civil des Mines.
1891. **SAUVAGE** (O. ✻), Inspecteur général des Mines, professeur à l'École supérieure des Mines et au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Secrétaires.

1901. **HITIER** (Henri), Ingénieur-agronome, membre de l'Académie d'Agriculture, maître de conférences à l'Institut national agronomique.
1900. **TOULON** (Paul) (✻), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Ingénieur en chef honoraire des Chemins de fer de l'Etat.

Trésorier.

1906. **ALBY** (✻), ancien Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Censeurs.

1884. **BORDET** (✻), ancien Inspecteur des Finances, administrateur de la Compagnie de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons.
1866. **TISSERAND** (Eugène) (G. O. ✻), membre de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture, directeur honoraire de l'Agriculture, conseiller-maître honoraire à la Cour des Comptes.

Commission des Fonds.

1884. **BORDET** (✻), ancien Inspecteur des Finances, administrateur de la Cie de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons. *Président.*
1876. **PEREIRE** (Henry), Ingénieur des Arts et Manufactures, vice-président de la Cie des Chemins de fer du Midi.
1887. **FOURET** (O. ✻), ancien examinateur d'admission à l'École polytechnique.
1888. **D'EICHTHAL** (Eugène), membre de l'Institut, vice-président de la Cie des Chemins de fer du Midi, directeur de l'École des Sciences politiques.
1891. **HEURTEAU** (O. ✻), Ingénieur en chef des Mines, directeur honoraire de la Cie du chemin de fer d'Orléans.
1900. **LAVOLLÉE** (J.), avocat à la Cour d'Appel.
1903. **LAFOSSE** (H.) (O. ✻), Inspecteur général des Eaux et Forêts.
1906. **ALBY** (✻), ancien Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
1908. **BIVER** (Comte), Ingénieur des Arts et Manufactures, Administrateur de la Cie de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons.
N...

Comité des Arts mécaniques.

1905. **BERTIN** (C. ✻), membre de l'Institut. *Président.*
1891. **SAUVAGE** (O. ✻), Inspecteur général des Mines, professeur à l'École des Mines et au Conservatoire des Arts et Métiers.
1897. **BARBET** (✻), ingénieur.
1897. **DILIGEON** (✻), Ingénieur des Arts et Manufactures, conseiller du Commerce extérieur.
1898. **MASSON** (O. ✻), ingénieur civil, directeur en congé hors cadre du Conservatoire des Arts et Métiers.
1900. **WALCKENAER** (O. ✻), Inspecteur général des Mines.
1901. **RATEAU** (✻), ancien ingénieur au corps des Mines, ancien professeur à l'École supérieure des Mines.
1906. **LECORNU** (O. ✻), Inspecteur général des Mines, membre de l'Institut, professeur à l'École polytechnique.
1911. **LEBLANC** (Maurice) (✻), ingénieur.
1912. **BROCQ**, ingénieur, directeur à la Compagnie des compteurs.
1913. **TERRÉ** (Maurice) (O. ✻), Ingénieur en chef de la Marine en retraite.
1913. **DANTZER** (James), ingénieur, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers.
1914. **SALOMON** (Louis) (O. ✻), ancien président de la Société des Ingénieurs civils de France, Ingénieur en chef honoraire du Matériel et de la Traction des Chemins de fer de l'Est.
1916. **DE FRÉMINVILLE** (Charles), Ingénieur des Arts et Manufactures.
1917. **ARBEL** (Pierre) (C. ✻), administrateur délégué de la Société des Forges de Douai.
N...

Comité des Arts chimiques.

1885. **LE CHATELIER** (Henry) (O. ✻), membre de l'Institut, Inspecteur général des Mines, professeur à la Sorbonne, *Président.*
1877. **BÉRARD** (P.) (O. ✻), membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures.
1883. **CARNOT** (Adolphe) (C. ✻), membre de l'Institut, Inspecteur général des Mines en retraite.
1885. **APPERT** (Léon) (O. ✻), ingénieur-manufacturier.
1898. **LIVACHE** (A.), Ingénieur civil des Mines.
1900. **BACLÉ** (O. ✻), Ingénieur civil des Mines.
1903. **HALLER** (C. ✻), membre de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture, professeur à la Faculté des Sciences.
1905. **PRUD'HOMME** (✻), chimiste, ancien élève de l'École polytechnique.
1907. **GUILLET** (✻), professeur à l'École centrale des Arts et Manufactures et au Conservatoire national des Arts et Métiers.
1908. **BERTRAND** (Gabriel) (✻), professeur à la Faculté des Sciences et à l'Institut Pasteur.
1909. **TRILLAT** (A.) (O. ✻), Chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur.
1912. **DELLOYE** (Lucien) (✻), directeur général des glaceries de la Compagnie de Saint-Gobain.
1913. **LŒBNITZ** (J.) (✻), fabricant de faïences artistiques.
1914. **GALL** (Henry) (✻), président de la Société des Ingénieurs civils de France, administrateur délégué de la Société d'Electrochimie.
1915. **PAGÈS** (Albert) (✻), ancien président du Syndicat général des Produits chimiques.
1917. **CHESNEAU** (Gabriel) (O. ✻), Inspecteur général des Mines, sous-directeur de l'École nationale supérieure des Mines.

Comité des Arts économiques.

1876. **SEBERT** (H.) (Général) (C. ✻), membre de l'Institut, président du Conseil d'administration de la Société anonyme des Forges et Chantiers de la Méditerranée, *Président.*
1887. **CARPENTIER** (C. ✻), ingénieur, membre de l'Institut.
1897. **LYON** (O. ✻), directeur de la fabrique de pianos Pleyel, Lyon et Cie.
1900. **TOULON** (Paul) (✻), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Ingénieur en chef honoraire des Chemins de fer de l'Etat.
1902. **HILLAIRET** (✻), ingénieur-constructeur.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT
POUR L'INDUSTRIE NATIONALE
Fondée en 1801
RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR ORDONNANCE DU 21 AVRIL 1824
Rue de Rennes, 44, à Paris

LA FRANCE DE DEMAIN
ET
SES COLONIES

PAR

M. JOSEPH CHAILLEY

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

EXTRAIT DU BULLETIN DE MARS-AVRIL 1918

Mél. 4° 18 (6)

PARIS
TYPOGRAPHIE PHILIPPE RENOUARD
19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19
1918

LA FRANCE DE DEMAIN

ET

SES COLONIES [1]

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Mesdames, Messieurs,

Après la guerre, quand la paix — que trop de gens aujourd'hui croient proche de nous et que, pour moi, je déclare encore assez lointaine — quand cette paix victorieuse permettra à notre pays de rentrer dans ses limites d'avant 1870 et de tirer parti de cet échec de la force brutale pour consolider devant le monde une des plus magnifiques situations morales qu'à travers l'histoire le monde ait spontanément assignées à un peuple, ce jour-là, la France, lasse mais non rassasiée d'effort, aura devant elle la tâche le plus lourde à la fois, et la plus longue, et qui réclamera l'accord durable et unanime des esprits à la fois sur le but à viser et sur les moyens de l'atteindre. Et ce n'est pas exagérer que de dire que, si de cette tâche elle ne mesurait pas exactement et la hauteur prodigieuse et l'extrême difficulté, c'est en vain qu'elle aurait seule, pendant deux années, tenu tête au plus redoutable adversaire et au plus féroce, et qu'elle l'aurait, plus tard, avec l'aide de ses fidèles alliés, contraint à demander grâce : son triomphe ne serait que d'un jour; la paix lui serait plus funeste que la guerre. Après avoir vaincu l'ennemi, il lui faudra se vaincre elle-même et de la victoire faire sortir la réforme profonde non pas du caractère national, qui se maintient, mais de son activité, de ses ambitions et de ses méthodes. Car, au lendemain de la guerre, voici quel sera le bilan de sa situation.

A l'actif, nous allons avoir deux provinces qui vont rentrer dans la famille française et nous rapporter non seulement leurs richesses matérielles, mais leur valeur morale : leur esprit d'entreprise, leur ténacité, heureux contrepoids à ce que d'autres provinces peuvent avoir de trop de résignation ou de trop d'insouciance. Puis nous retrouverons ce que nous avons eu à d'autres époques, le prestige qui suit la victoire et grandit dans la paix, et l'enthousiasme et le désir d'agir, et le goût des entreprises et l'art d'y réussir. C'est ce que nous

(1) Conférence faite en séance publique le 26 janvier 1918.

avons vu au lendemain des grandes victoires de Louis XIV; c'est ce que nous avons vu, malgré la chute finale de Napoléon, à la suite des triomphes de l'Empire; et cela s'est prolongé jusqu'à l'époque même de Louis-Philippe et de Napoléon III.

Voilà pour l'actif. Quel sera le passif?

D'abord 1 500 000 ou 1 600 000 morts, la plus prodigieuse moisson d'hommes que la guerre ait jamais faite, la disparition de toute une jeunesse, l'anéantissement de ses plus hautes ressources morales, intellectuelles et physiques; toute une partie de la nation disparue. Joignez-y les invalides, les tuberculeux, les neurasthéniques : le désastre va à deux millions et demi!

Puis ce sont sept ou huit départements ravagés, détruits, ruinés, comme seuls les Allemands sont capables de détruire avec tout ce qu'ils ont d'envie, de haine, de barbarie et de science; car voilà deux mille ans qu'ils sont en Europe, trois cents ans qu'ils sont parmi la civilisation, et rien n'a pu modifier leurs instincts de vol, de pillage et de barbarie. Ces sept ou huit départements, beaux entre les plus beaux de notre pays, ce qu'ils en ont su faire, nul ne peut l'imaginer. Hindenburg lui-même, célèbre par son implacable sévérité, déclarait récemment que « les Français des départements envahis sont bien malheureux ». Voici que, depuis peu de temps, un coin du voile se lève et nous révèle une partie des tristesses que l'après-guerre nous montrera : l'industrie détruite, les machines enlevées, tout l'outillage disparu, et, en maint endroit, rasés les bourgs et les villes rasées. Un siècle n'effacera pas le désastre. On ne pourra laisser subsister tant de ruines; il faudra ou évacuer le pays ou reconstruire. De là une dépense qu'on évalue dès maintenant à 40 milliards. On les empruntera et ce sera une charge de 2 milliards par an.

Joignez à cela une dette qui atteindra sans doute 150 milliards, ce qui, au bas mot, représente un intérêt annuel de 7 milliards et demi.

Puis ce seront 2 milliards, probablement davantage, pour payer les pensions des veuves, des orphelins et des mutilés : au total, après la guerre, un budget qui, joint au budget d'avant-guerre, va imposer à la France probablement un fardeau de 18 milliards de francs.

Avant la guerre, on évaluait le revenu moyen de la France, — d'une façon superficielle, j'en conviens, car jamais on n'a été au fond, jamais on n'a entrepris des enquêtes statistiques permettant de se prononcer, d'affirmer des chiffres avec autorité, — à 30 ou 35 milliards. Admettons que ce revenu moyen ait été et soit encore 35 milliards; en face de ce chiffre de revenu, on aura une charge annuelle de 18 milliards. Telle est la situation qui nous sera faite; elle est intolérable. Comment s'en tirer? Le désastre russe nous permet-il

d'espérer une victoire assez complète pour que nous puissions imposer à l'Allemagne une juste indemnité d'un bon nombre de milliards?

Pourrons-nous, reprenant le plan ingénieux et vigoureux et efficace que formait récemment dans le *Correspondant*, M. l'ingénieur Georges Hersent, obliger, après la paix, les Allemands à travailler d'abord pour nous et à nous restituer notre outillage détruit, nos matières premières enlevées, nos objets fabriqués emportés en Allemagne et vendus, etc.? Cela serait équitable et cela serait efficace. Les Allemands comptent que, par l'effet de leurs destructions, ils seront dix ans durant délivrés de toute concurrence de notre part. Le plan de M. Georges Hersent mettrait à néant ce calcul.

On doit espérer, et, si l'on peut, il faudra vouloir.

Mais à tout événement, comptons d'abord sur nous-mêmes, et réparons nos misères, en travaillant, en produisant. Travailler et produire : voilà le but que nous devons nous proposer.

Mais, pour — travailler, ce qui est une consolation, — pour produire, — ce qui est une force, — il importe d'abord de changer la plupart de nos idées. Déployons, affirmons notre volonté de vivre, de durer, de grandir. Et d'abord commençons, dans ce pays, par rendre à la richesse la dignité éminente qu'elle occupe partout, qu'elle occupait jadis et qu'elle devrait encore occuper chez nous; car on peut railler la richesse, — elle est parfois ridicule, — la plaisanter, la critiquer, la maudire, — et Dieu sait si l'on s'en est privé en France, — mais critiquée, ridiculisée, enviée surtout, la richesse a son utilité incontestable et elle peut avoir sa beauté. Sans doute, il y a une grandeur morale incomparable dans la pauvreté volontaire, et dans le dédain des richesses; toute notre civilisation est encore sous l'influence des *Maximes* d'Épictète et des *Pensées* de Marc-Aurèle; on ne peut nier la beauté du vœu de pauvreté dans les ordres monastiques, ni la noblesse de MM. les solitaires de Port-Royal; mais toute religion, toute morale qui se fonde sur le dédain des richesses conduit fatalement à la négation de l'effort, et les nations qui s'y soumettent en meurent. Quant à nous, nous rejetons une conception qui exclut la vie, le mouvement, la beauté, la civilisation même. Regardez-y de près, vous verrez que la richesse reste le plus puissant instrument de progrès et le plus efficace véhicule de civilisation : c'est la richesse qui crée l'Athènes de Périclès, l'Italie de Léon X, la France de Louis XIV. C'est la richesse, « blaguée, » enviée, maudite, qui nous tirera du gouffre où cette guerre nous a précipités. Donc, que la nation travaille, produise, s'enrichisse : c'est le salut.

Mais pour cela, pour travailler avec joie et profit, pour produire, pour s'enrichir, que de choses à changer dans notre pays!

Il faut d'abord, non pas lui redonner le goût du travail, car la France est

l'un des pays du monde où l'on travaille le plus, — je ne dis pas le mieux, — mais lui inspirer pour le travail l'estime qu'il mérite et, pour la richesse, la considération qui lui est due. Avouons enfin la puissance et le mérite de l'argent, et associons-le aux honneurs. Voici les Anglais qui veulent honorer le général French : ils en font un *field-marshall;* puis ils lui confèrent la pairie et lui votent une dotation de 2 millions et demi, comme jadis ils en votèrent, de 3 ou 4 millions, à lord Roberts et à lord Kitchener.

En France, nous avons nommé maréchal le général Joffre; mais les mœurs de notre pays nous ont interdit d'ajouter quoi que ce soit à ce maréchalat; pas la moindre dotation qui lui permette, au lendemain de la guerre, s'il avait des goûts moins modestes, de vivre comme il conviendrait que vécût le vainqueur de la Marne et le sauveur de la civilisation. *(Applaudissements.)*

Travailler, on travaille énormément dans ce pays; mais le travail n'est ni une joie, ni un mérite. On dirait que parmi nous le travail n'est ni estimé, ni honoré. Nous le considérons comme une épreuve passagère de la vie, à travers laquelle il faut tâcher de passer le plus rapidement; notre devise est travailler sans distraction, sans jouissance, sans perdre une minute, pour pouvoir « se retirer » le plus rapidement possible; car c'est seulement dans le repos et l'absence de soucis que l'on commence à jouir de la vie; tandis que dans une conception saine et d'utilité nationale, le travail devrait être considéré comme le bonheur de la vie, le compagnon de chaque jour, celui qui devrait nous conduire depuis notre enfance jusqu'au terme de nos jours, travail intelligent, intense, qui admet la possibilité des loisirs, de l'oisiveté même, pour en consacrer une partie aux arts et à la vie de société.

Le programme de vie des hommes de demain devrait être de donner non pas une partie de sa vie, mais toute sa vie à un travail, non pas qui l'absorbe toute, mais laisse, au cours de chaque journée, des instants libres pour la famille, la société, la distraction légitime, dans le but non pas de se retirer, après fortune faite, fortune médiocre, à l'ordinaire, mais de pouvoir, moyennant des forces convenablement et chaque jour ménagées, aller jusqu'au terme de son existence, mêlé aux affaires, élargissant à chaque période ses ambitions, étendant même le cercle de sa compétence, ne refusant pas, de parti pris, les justes occasions d'accroître ses profits, afin d'édifier sur des entreprises saines, solides, considérables, la richesse de la nation, sans laquelle nulle nation ne peut durer. Adieu, dans ces conditions nouvelles, à la médiocrité dorée d'Horace, au dédain un peu affecté de Montaigne pour la richesse, à la nonchalance prudente de La Fontaine, au verre trop petit de Musset. L'avenir est aux amples constructions, capables d'abriter des foules et des trésors. Que ne

serait pas l'avenir d'un peuple comme les Français, s'ils savaient unir l'ambition de faire grand à leur art de faire bien!

Voilà quels changements il faudrait introduire dans les mœurs de la société.

Voici ceux qu'il faudrait dans les mœurs du Gouvernement, au sens large du mot.

Il convient que le Parlement cesse de considérer l'homme qui travaille, et qui a le bonheur de réussir, comme sinon un ennemi public, du moins un homme à dénoncer et à accabler; il faut que l'Exécutif prépare au travail de l'individu un puissant outillage, je veux dire notamment ces grandes entreprises de travaux publics conçues dans l'intérêt national et non plus uniquement dans l'intérêt électoral. *(Applaudissements.)*

Il faut que l'administration n'assiste plus avec hostilité ou tout au moins avec indifférence à la vie nationale et au travail national. J'ai entendu un jour un fonctionnaire qui venait de signer un marché avec un entrepreneur et qui disait à ses amis en ricanant : « Si celui-là s'en tire sans être ruiné, c'est que j'ai mal pris mes mesures. » N'est-ce pas là un homme à fusiller, un véritable traître aux intérêts nationaux au même titre que les traîtres à la Patrie, totalement inintelligent de cette vie moderne dans laquelle nous sommes entrés? *(Applaudissements.)*

Voilà pour le Gouvernement. Et voici maintenant pour le monde de la production, pour le monde même du travail. Messieurs, en vérité, on peut dire, sans être pessimiste, que, dans l'ensemble, et malgré l'élite, la France n'a ni les patrons, ni les ouvriers qu'elle doit avoir. Nous sommes un pays qui, pendant très longtemps, a été la terre des petites gens, la terre des petits rentiers, des petits patrons, des petits propriétaires; nous ne savons pas encore comprendre que ce qu'on doit organiser, soutenir, protéger, développer, dans le temps où nous sommes, ce sont ces grandes entreprises qui, seules, peuvent, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, nous permettre de lutter contre nos concurrents étrangers.

Pour cela, il faut que le patron soit le patron de son temps. Adieu aux petites entreprises menées avec de petits capitaux; adieu aux faibles, aux isolés. *Væ soli!* Nous ne sommes plus au temps de Louis-Philippe (époque que, d'ailleurs, ni historiquement, ni politiquement, je ne dédaigne, — mais ceci est une autre histoire) ; nous sommes au XX^e^ siècle, où, pour vivre, pour durer, pour n'être pas écrasé par la concurrence, il faut faire grand, vite, bien, faire mieux et à meilleur marché. Pour cela, renonçons aux petits capitaux de l'individu; associons les capitaux du nombre, et confions-les au plus habile. Et le plus habile n'est pas le patron qui s'enferme en son cabinet et s'en fie à

lui seul du soin de conduire l'affaire, mais celui qui sait faire appel à la science pour introduire dans la conception les derniers progrès scientifiques, et au talent de l'ingénieur, pour introduire dans l'exécution les procédés les plus pratiques et les plus économiques ; celui qui sait conduire la main-d'œuvre, l'estimer, la payer ce qu'elle vaut et, par des salaires croissants, lui assurer sa juste et proportionnelle part du bénéfice ; celui qui sait que le commerce est devenu un art, art de niveler — abaisser ou hausser — les prix par l'entente entre producteurs concurrents, par la production réglée et proportionnée à la consommation, l'art, en un mot, d'offrir sur le marché le plus vaste, celui du monde, le produit le meilleur et au meilleur compte.

Or, ouvrez les annuaires des sociétés anonymes, vous verrez que presque partout, — et surtout dans les affaires coloniales, — ces entreprises se font avec des capitaux insuffisants : sociétés, à l'ordinaire, de 2 millions, 3 millions, 4 millions ; il y en a quelques-unes qui se sont fondées avec un capital de 5 millions ; celles de 10 millions sont rares ; celles de 25 millions plus rares ; celles de 50 millions presque introuvables. A côté de cela, ouvrez les annuaires anglais ou allemands, américains, vous trouverez des sociétés de 100, 125, 150 millions, 600 millions même ; j'en ai vu des exemples, et de nombreux, en Angleterre, aux États-Unis et en Allemagne.

Dans nos colonies surtout, il serait nécessaire d'assembler des capitaux plus importants encore que dans la métropole : là, il importe d'avoir un double état-major, un double personnel, un sur place et un en France, prêt à le remplacer, parce que demain peut passer une catastrophe, fièvre jaune, typhus, épidémie, etc., le personnel disparaît presque en entier en un jour ; que deviendra l'entreprise si, du jour au lendemain, il n'y a pas sous la main des gens qui puissent le remplacer ? Celui qu'on sera obligé de recruter en France arrivera dans six mois, alors que l'affaire aura déjà eu le temps de péricliter.

Le patron français n'a pas, dans l'ordre colonial, compris qu'il devait travailler avec de très grands capitaux. J'ai peur qu'il ne l'ait pas compris non plus dans la métropole. Qu'il apprenne le rôle difficile du patron moderne.

Quant au monde du travail, j'espère que cette guerre l'aura renseigné, et lui aura appris des choses que jusqu'ici il ignorait. Jusqu'à ces temps derniers, le plus grand nombre des ouvriers considéraient qu'ils étaient, devaient être les ennemis du patron ; au lieu de lier leur sort au sien, dans un esprit de solidarité intime et constante, ils vivaient sur cette doctrine surannée, préconisée jadis par Karl Marx, dans un intérêt que des documents nouveaux ont révélé, — intérêt uniquement allemand, — complètement abandonnée aujourd'hui en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis. Dans ces trois pays, les ouvriers savent aujourd'hui qu'il n'y a pas de prospérité pour l'ouvrier s'il

n'y en a pas pour le patron; ils collaborent donc de toutes leurs forces à la prospérité de l'entreprise. Seuls les Latins, et en particulier les Français, croient encore à la doctrine de Karl Marx; ils rêvent de ruiner le patron dans l'espoir d'édifier sur sa ruine la prospérité de l'ouvrier, ignorant que l'ouvrier est ruiné quand est ruiné le patron, et que la destruction du capital réduit fatalement les occasions de travail et de profit pour l'ouvrier. *(Applaudissements.)*

L'avenir est à l'entente entre tous les producteurs et tous les facteurs de la production : le capital, la science, le talent, le travail, le capitaliste, le savant de laboratoire, l'ingénieur, l'entrepreneur, l'ouvrier.

Ces changements que je viens de réclamer, et qui impliquent l'abandon des conceptions du Parlement, du patron, de l'ouvrier, ne nous berçons pas de l'espoir de les obtenir très vite. Il faudra beaucoup de temps, d'intelligence, d'amour du pays, avant que la France ait réformé ses ambitions, sa manière de penser, son activité, ses méthodes. Elle n'y parviendra pas dans un temps court. Elle va essayer cependant; car il y aura après la paix une telle bonne volonté, tant d'énergie qu'on arrivera certainement à des résultats intéressants; mais ne nous flattons pas qu'on réalisera très vite des réformes si profondes dans les mœurs.

Et c'est ici que peuvent intervenir, qu'interviennent les colonies, pays encore neufs, où les positions ne sont pas encore prises, ni les conflits institués entre les producteurs. Là, on peut trouver immédiatement un terrain pour travailler, certaines matières premières, de la terre disponible et une main-d'œuvre suffisante. Il suffit d'y apporter des intelligences et des capitaux; moyennant quoi elles seront, avant un quart de siècle, en état de donner à notre industrie à peu près tout ce dont elle peut avoir besoin. Ce peut être le salut de la France.

Mesdames, messieurs, il est bien probable que, dans l'assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de parler, il y a très peu de personnes, sauf mon ami Dibowsky et deux ou trois coloniaux que je vois ici, qui connaissent bien les colonies françaises. Toutes les fois que je me suis enhardi à causer colonies avec des hommes qui n'avaient pas eu l'occasion de les étudier et surtout de les parcourir ou d'y habiter, j'ai vu qu'ils en savaient la géographie, qu'ils pouvaient déterminer la situation ; mais quant à savoir ce que valent ces colonies, ce qu'elles sont, ce qu'elles peuvent être pour la France, le concours, le secours même qu'elles lui peuvent apporter, très peu s'en doutent. Probablement le premier (après Jules Ferry, qui prononça à la Chambre, vers 1884, des discours prophétiques) qui ait révélé aux Français ce que vaut leur magnifique Empire colonial, est sir Robert Goschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, dans la fameuse conversation que nous relate le Livre Jaune, le soir du 4 août 1914,

avec M. de Bethmann-Hollweg. Il avait été appelé à la Wilhelmstrasse à minuit; une question grave se posait : ce n'était ni plus ni plus moins que la question de la neutralité de l'Angleterre. Vous avez tous lu cette dépêche émouvante et si dramatique; vous vous rappelez les fameux mots du « chiffon de papier ». M. de Bethmann-Hollweg dit à l'ambassadeur d'Angleterre à peu près : « Les Anglais et les Allemands sortent de la même souche humaine, ils sont cousins, ce serait leur intérêt de s'entendre et j'ai vécu toute ma vie dans l'espoir de réconcilier l'Allemagne et l'Angleterre. » — Et sir Robert Goschen dit : « Oui, mais à quelles conditions? » — « Nous ne toucherons pas au cours de cette guerre à la France, pas même à celles de ses provinces qui regardent votre rivage. » — Et sir R. Goschen en bon Anglais, qui sait ce que vaut un Empire colonial, dit : « Bien, voilà pour la France continentale; mais *quid* pour la France coloniale? » — « Ah! pour la France coloniale, nous ne pouvons pas donner la même réponse... » Et là-dessus l'entretien prit fin, et avec lui le désir de neutralité, qui animait cependant toute l'Angleterre.

Et, très peu de temps après cette scène, sir Edward Grey, alors ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, écrivait à sir Robert Goschen : « Vous avez eu raison : il n'est pas possible que la France reste dans le monde une grande puissance si elle est dépouillée de son Empire colonial. »

Il y a, — je l'ai indiqué d'un mot, — un homme dans l'histoire de France qui avait déjà dit cela : c'est Jules Ferry, dans un discours magnifique, en 1884. Il fut presque le seul. Depuis Jules Ferry, il n'est guère d'homme d'État qui se soit fait du rôle des colonies françaises et de leur situation la même conception quant à l'appui qu'elles peuvent apporter à la France continentale. Et aujourd'hui, il est, je le sais, dans les couloirs de la Chambre, des députés qui, prévoyant les conditions de la paix de demain, ne se gênent pas pour dire : « L'accord se fera, s'il le faut, par la cession de colonies. » Et, si l'on eût dit à ces mêmes députés, en 1914 : « Êtes-vous disposés, pour éviter cette guerre, à abandonner une partie de notre empire colonial? » l'immense majorité aurait dit : « Mais donnez-les, donnez-les toutes! » comme jadis on fit sous Louis XV et à d'autres époques de notre histoire. Cela, parce que nos colonies ne sont pas connues en France; parce qu'on ne sait pas ce qu'elles peuvent apporter à la France de force pendant la guerre et de richesse et de grandeur pendant la paix. Et c'est précisément sur ce point que je voudrais m'expliquer devant vous, très franchement, dire les causes de notre ignorance, montrer ce que sont ces colonies, ce qu'elles valent et ce qu'on en peut tirer. Et j'espère qu'après m'avoir entendu, vous serez de l'avis de Jules Ferry, de sir Robert Goschen et de sir Edward Grey et du parti colonial français. *(Applaudissements.)*

Messieurs, comment les colonies françaises auraient-elles été connues de

notre pays ? Nous ne sommes pas comme les Anglais, ni comme les Hollandais, qui ont fait de la colonisation d'une façon ininterrompue depuis deux cents ans, qui ont accumulé une expérience magnifique, ayant gardé toutes leurs colonies et quelquefois, comme les Anglais, ayant agrandi leur empire colonial en s'emparant de celui des autres, — mais ne parlons pas de ce passé, puisque aujourd'hui les Anglais sont nos fidèles et magnifiques alliés. *(Rires.)*

Messieurs, rappelez-vous notre histoire : toujours, la France continentale a été l'objet unique, exclusif, des préoccupations de ses gouvernements, à travers les siècles. Quand le petit comte de Paris cherche autour de lui à agrandir sa petite Ile-de-France, quand il groupe d'abord des communes, puis des lambeaux de provinces, puis des provinces de plus en plus grandes, abaissant successivement ses vassaux, petits et grands, et, avec ses descendants, au cours des siècles, arrive à en faire ce chef-d'œuvre de forme et d'esprit qui s'appelle la France et qui s'étend des rivages de la Méditerranée jusqu'à l'Atlantique et presque jusqu'aux frontières du Rhin, il ne songe guère, ni lui ni eux, à autre chose qu'aux pures questions continentales. La France était une matière vivante qu'on pétrissait. Quand cette matière s'agrandissait, c'était une joie pour toute la nation ; si une partie en était séparée, c'était une cause de tristesse et un symptôme de décadence.

Voilà pour la vieille branche des Capets. Les derniers Bourbons, eux, eurent moins à songer à la France, parce qu'elle était faite, et bien faite ; mais ils songeaient à l'Europe et, après avoir si harmonieusement construit la France, ils songeaient à mettre l'Europe sous l'autorité, au moins morale, de la France : ce fut là la préoccupation de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, et, dans une certaine mesure, celle de Louis XV. A ces époques, parce que nous étions forts et que notre activité s'étendait en tous sens, nous avons bien eu des empires coloniaux, et des empires admirables, l'empire colonial de Louis XIV et celui de Louis XV, empires infiniment supérieurs à tout ce que nous avons pu acquérir depuis, à ce point que, vers 1750, quand nous dominions sur la Louisiane, le Canada, les Indes, ailleurs encore, les hommes politiques de ce temps étaient fort incertains qui, de l'Angleterre ou de la France, serait un jour la grande puissance coloniale de l'avenir. Mais même ces possessions merveilleuses ne pesaient guère devant nos rois ni devant leur peuple. La Guerre désastreuse de Sept Ans, suivie du traité ignominieux de Paris, en 1763, nous fit perdre le Canada, l'Inde, etc. Depuis longtemps nous avions laissé le champ libre à nos rivaux : Montcalm était battu par Wolff ; Lally, par Clive ; nos rois s'en souciaient peu, et c'est pourquoi l'Inde, magnifique domaine, est devenu l'un des piliers de la grandeur de l'Angleterre ; tandis que le Canada, avec ses deux millions et demi d'anciens Français, a devant lui un avenir merveilleux,

de l'Atlantique au Grand Océan, asile futur d'une innombrable population surtout anglo-saxonne et un peu française.

Voilà, Messieurs, ce que nos Bourbons pensaient de la France d'outre-mer; ils l'abandonnaient sans regrets avec une lamentable facilité. On a beaucoup critiqué Voltaire, à cause de ses fameux « arpents de neige » dont il prend si facilement son deuil. Depuis lors, divers membres de l'Institut, comme Levasseur et Paul Leroy-Beaulieu, ont épilogué sur cette phrase, et s'ils n'ont pu entièrement blanchir Voltaire de cette erreur de jugement, du moins ils ont amené l'opinion à reconnaître que, pour Voltaire, pas plus que pour ses contemporains, le reste du monde ne compte pas, que seule l'Europe avait une valeur aux yeux des nations, et, parmi elles, particulièrement la France, et dans la France, tout spécialement Paris.

L'ancien régime écroulé, la France change-t-elle d'opinion? Nous arrivons à la Révolution : elle non plus ne s'inquiète pas des colonies. Vous connaissez tous la célèbre formule de Robespierre. Il s'agissait de savoir si on supprimerait l'esclavage dans les colonies françaises; tous ceux qui savaient la question prévoyaient que ce serait la ruine de nos colonies. C'est alors que Robespierre s'écria (je résume) : « Périssent les colonies, plutôt qu'un principe! » Immédiatement nos colonies sont perdues, notamment cette magnifique île de Saint-Domingue. L'esclavage est aboli, les noirs s'insurgent, nous tentons de les retenir; un homme de génie, Toussaint Louverture, prend les armes contre nous, bat le général Leclère, beau-frère de Bonaparte, et proclame l'émancipation de Saint-Domingue. La perle, le chef-d'œuvre de nos colonies, c'était Saint-Domingue entre toutes les Antilles. Bien administrée, pourvue de bons colons, grands agriculteurs qui avaient importé là les fruits d'Europe et développé ceux du pays, elle fournissait au commerce 600 millions en valeur de ce temps. Si vous vous promenez à Bordeaux par exemple, dans la fameuse rue Esprit-des-Lois, ou sur les allées de Tourny, vous y verrez des maisons merveilleuses, qui représentent le plus bel art de l'architecture de Louis XV et surtout de Louis XVI : nombre d'entre elles ont été bâties avec des profits tirés de Saint-Domingue. Et tout cela a été perdu allégrement : la Révolution en a fait très facilement son deuil.

Puis on arrive à Napoléon et à la coalition universelle. Nous possédions encore la Louisiane : ce n'était pas, alors, le petit État d'aujourd'hui : c'était toute la vallée du Mississipi qui comprenait dix ou douze des États-Unis actuels, un immense empire, que nous n'aurions certes pas gardé en tout état de cause, — mais à l'époque du premier Consul, personne ne pouvait le prévoir ni penser que les États-Unis allaient se développer jusqu'à devenir un pays de centaines de millions d'habitants. Napoléon, parce que c'était selon les idées du

temps et selon la tradition, et aussi parce qu'en présence de la coalition de l'Europe entière et de la particulière hostilité de l'Angleterre, il estimait ne pouvoir pas la défendre et la garder, Napoléon s'est défait avec une trop grande facilité de la Louisiane; il l'a vendue pour trente deniers; et de cet immense empire colonial que nous possédions autrefois et qui était une gloire et eût été une force, il n'est plus resté rien.

La question coloniale n'a donc tenu aucune place durable dans les préoccupations de nos anciens gouvernements. C'est seulement de nos jours, sous la troisième République, comme le disait tout à l'heure M. Millerand, qu'on a recommencé à s'occuper de politique coloniale. On n'en a fait ni sous Charles X ni sous Louis-Philippe. Croyez-vous que Charles X songeât, quand il envoyait de Bourmont canonner Alger, à faire de l'Algérie une colonie? Les Anglais, eux, y songeaient, et c'est pour cela qu'ils étaient si hostiles à l'expédition d'Alger; mais les Français n'en avaient ni l'idée, ni le souci. Pour lors, il s'agissait simplement de donner une leçon au bey d'Alger, et surtout d'apporter quelque chose à la population de France, de flatter l'orgueil national; on faisait cette expédition, très bien montée d'ailleurs, dans l'espoir de détourner le peuple de mouvements, d'organisations qui inquiétaient alors la dynastie. Plus tard, l'expédition s'est changée en occupation; à la longue, c'est devenu autre chose; mais à l'origine, il n'était pas question de politique coloniale.

Et je ne dis rien des petites entreprises sous Louis-Philippe : Tahiti, etc.; on voulait favoriser le pavillon, s'assurer pour l'avenir des points de relâche pour la flotte, etc.; rien de plus.

Quand, en 1859, nos troupes, revenant de Chine, ont débarqué sur les côtes d'Annam et de Cochinchine, ce n'était là pas non plus de la politique coloniale, à aucun degré; il s'agissait simplement de venger des missionnaires français et espagnols massacrés par les indigènes. En Nouvelle-Calédonie, lorsqu'on y fit un débarquement, en 1852, personne encore ne songeait à la politique coloniale; ni en 1860, lors de l'expédition de Syrie, ni en 1863, au Mexique.

Pendant cette inaction française de plus d'un siècle, les Hollandais d'abord, puis les Anglais se développaient; les Hollandais avaient leurs îles de Sumatra, Java, Bornéo et les trois mille petites îles qui composent l'Archipel malais et constituent une superficie exactement égale à l'Inde anglaise. Or, savez-vous ce qu'est la superficie de l'Inde anglaise? Ce ne sont certes pas nos cartes d'atlas, où toutes les cartes sont de même étendue, qui peuvent nous en donner une idée. C'est un pays qui, si vous tracez une ligne verticale passant par Moscou, comprend tout ce qui, du nord au sud, est à la gauche de cette ligne, c'est-à-dire toute l'Allemagne, toute l'Autriche, une partie de la Russie, tous

les pays scandinaves, l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal et encore les Iles Britanniques.

Voilà ce que sont ces possessions hollandaises et anglaises. Nous nous sommes, nous Français, désintéressés trop facilement de toutes ces choses, au cours de l'histoire, et c'est seulement après 1870 que quelque chose est apparu qui ressemblait à une politique coloniale.

A partir de 1874 (affaire Dupuis, expédition Francis Garnier), on constate ces premiers symptômes de politique coloniale. Gambetta, Paul Bert, Jules Ferry, Étienne deviennent les chefs de files d'un petit groupe d'hommes qui entrevoient une politique coloniale; puis, à partir de 1880, c'est la très belle affaire de Tunisie, celle moins brillante de Madagascar, celle du Tonkin, puis l'Afrique Occidentale, puis le Congo. Mais comment fait-on toutes ces expéditions ? On les fait au milieu de l'indifférence du pays et de l'hostilité du Parlement. Pays et parlements cèdent à la volonté d'hommes auxquels on ne peut pas résister: mais, pendant toute cette période et jusqu'à présent, ni le pays ni le Parlement n'ont eu conscience qu'il y avait là une œuvre magnifique et si grosse d'avenir pour le pays. Si on s'y intéresse, si on se passionne, c'est que les colonies sont un argument de politique générale : on se jette les colonies à la tête, parti conservateur et parti républicain; mais ni l'un ni l'autre ne comprennent la politique coloniale, n'en entrevoient ni la beauté, ni la grandeur. Jules Ferry, quand il prononce tel discours admirable sur la politique coloniale, est combattu par l'extrême-droite comme par l'extrême-gauche, et rencontre l'indifférence et même l'hostilité de presque tous les partis. Seulement les ferrystes obéissent à Ferry et ils sont la majorité.

Et, plus près de nous, quand il s'est agi de ce Maroc qui, s'il ne nous avait pas appartenu, eût été un coin formidable entre l'Algérie et notre Sénégal, au lieu d'être le lien entre toutes nos possessions de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, cette affaire du Maroc, cette grande pensée a eu contre elle tout le parti radical et socialiste, et d'autres encore, et notamment ces trois hommes, grands orateurs et chefs formidables de partis : Jaurès, Ribot, Clemenceau.

Comment, malgré tout cela, est-on arrivé à faire du Maroc un protectorat français ? On y est arrivé dans les mêmes conditions qu'au Tonkin, en Algérie, etc. Savez-vous comment nous avons gardé notre Algérie ? Il y avait alors — sous Louis-Philippe — un homme qui s'appelait M. Desjobert. C'était le Camille Pelletan de cette époque ; à chaque budget, il réclamait régulièrement l'évacuation de l'Algérie, et le Parlement n'en était pas éloigné. Bugeaud lui-même en a demandé l'abandon; et cependant on l'a gardée. De même, pour le Tonkin, Camille Pelletan et d'autres sommaient périodiquement Jules Ferry de l'évacuer; on l'appelait Ferry-choléra, Ferry-Tonkin, et cependant, nous

avons gardé le Tonkin. Sans enthousiasme, sans plan d'avenir, par veulerie, pour ne pas défaire ce qu'on avait fait; on a gardé ces colonies, par la même raison que, lorsqu'on a créé dans un ministère un service, on le garde, même s'il n'est pas à l'expérience très utile, parce qu'il est créé; et aussi la majorité obéissait à ses chefs.

Je reviens encore à ce Maroc : savez-vous qu'il n'a été sauvé, et que l'expédition de Fez n'a été faite que parce que le hasard de la politique a amené Berteaux à être ministre de la Guerre? Comme tout chef du parti radical-socialiste, il était hostile à la politique coloniale et il la détestait. Mais à côté de cela, il était très cocardier : capitaine de réserve d'artillerie, il avait fait régulièrement ses périodes. Quand il s'est vu ministre de la Guerre, il a entendu l'appel et il a décidé et fait voter cette expédition de Fez qu'aucun autre que lui n'aurait pu, à l'époque, obtenir du Parlement. C'est un pur incident de politique intérieure qui a résolu la question marocaine.

Vous voyez, Messieurs, le rôle très mince que les colonies françaises ont tenu dans les préoccupations de la nation et de ses gouvernements. Je ne dis pas que je n'exagère pas un peu, comme quand on pousse une thèse à fond; mais, dans l'ensemble, cette thèse est irréprochable : dans l'histoire de la France, les colonies n'ont pas joué un rôle que des hommes comme moi leur ont depuis longtemps assigné : fortifier la France et lui permettre de garder son rang de grande puissance.

Voilà pour nos colonies sur le terrain historique, leur rôle dans l'histoire de la formation de la grandeur française. Voici maintenant leur rôle sur le terrain économique, au point de vue de la production de la richesse économique. Ce rôle a été jusqu'ici très peu considérable, et cela tient à des causes nombreuses. Avant que commençât cette conférence, je me trouvais mêlé aux membres du bureau de cette Société, et je les entendais dire que, pour réorganiser la vie industrielle et commerciale de ce pays, il y aurait des choses innombrables à y modifier. De même pour les colonies françaises : nombreuses sont les causes qui les ont empêchées de réussir avec tout l'éclat qu'elles auraient dû.

Parmi ces causes, il y a celle que je signalais tout à l'heure : nous avons fait de la politique coloniale à bâtons rompus : selon une formule très belle, sous Louis XIV; puis, abandonnant des traditions toutes récentes, selon les formules nouvelles, tentant des expériences nouvelles, et combien mal conduites, sous Louis XV. Puis nous avons perdu toutes nos colonies; nous sommes devenus alors si pauvres en colonies (1815-1830), que la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion qui représentent chacune à peu près un arrondissement bien peuplé, en moyenne de 300 000 à 400 000 habitants, étaient désignées tout le long des règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III, « nos trois grandes colonies ».

Médiocres par l'étendue, nous ne savions même pas les exploiter; nous n'avions ni traditions, ni expériences, ni méthodes. Le goût des aventures nous manquait ; nos capitaux étaient très timides; s'ils ne s'aventurent pas dans l'industrie française, à plus forte raison ne sont-ils pas disposés à se risquer dans les entreprises coloniales. Ouvrez aujourd'hui le portefeuille du père de famille anglais et hollandais : vous y trouveriez, à côté de valeurs d'État et de valeurs industrielles métropolitaines, une proportion importante, 20 à 25 p. 100 de valeurs coloniales. Pourquoi ? Parce que les Anglais et les Hollandais ont depuis longtemps déjà des entreprises coloniales prospères, connues, recherchées. Les Hollandais ont le tabac de Sumatra, le sucre de Java, le pétrole de Sœrabaïa ; les Anglais ont les thés de Ceylan, les palmeraies de la Malaisie, le cacao du Gold Coast, le caoutchouc de Singapour et de tout l'Océan Indien ; tout cela constitue des valeurs qui entrent et se placent dans le portefeuille des pères de famille et y restent au même titre que les mines du Cap et les laines d'Australie.

Ouvrez un portefeuille français, vous y trouverez des actions et des obligations de chemins de fer ; vous y trouverez pour une très grande part des titres d'emprunts français et même étrangers, mais pas de valeurs coloniales. Nos banques sont organisées d'une façon extrêmement puissante; les grands établissements de crédit ont tué toutes les petites banques locales ; ils ont tué les ouvertures de crédits locaux : ils ont rassemblé et drainé à Paris tous les capitaux. Ils n'en ont pas toujours fait l'emploi le plus judicieux. Sans doute, ils ont soutenu l'industrie française ; ils l'ont développée ; ils ne l'ont pas créée. Et, d'autre part, ils ont, dans les dix années qui ont précédé la guerre, conseillé assez mal leur clientèle : grâce à eux, elle a pris dix ou douze milliards d'emprunts de pays à finances avariées, qui sont en très grande majorité perdus. En revanche, ils ont donné très peu d'argent aux colonies françaises, leur nature de banques de dépôts s'y opposait. Et cependant, ces colonies françaises ont fait des affaires ; personne n'est mieux qualifié que moi pour le savoir : j'ai vu venir à moi, depuis vingt-cinq ans, tous ceux qui ont voulu faire des affaires dans les colonies ; les uns avaient des concessions de terres et des plans agricoles ; les autres étaient ingénieurs, et voulaient élever des usines, construire des chemins de fer : tous cherchaient de l'argent. Et ils en ont trouvé, mais en Belgique et en Angleterre, et l'argent français est venu à eux par un détour, après avoir passé par les banques anglaises et belges, qui souvent avaient dilué (*watered*) les affaires, ou les avaient écrémées.

On comprend donc que les colonies françaises, qui n'ont joué aucun rôle dans la formation historique de notre pays, n'en aient pas joué au point de vue de sa richesse économique ; elles sont demeurées à peu près inconnues ; nos

capitaux n'y sont pas allés. Il aurait fallu que cette pénurie de capitaux fût remplacée par des merveilles de bonne administration; mais la bonne administration a été comme les capitaux, souvent absente.

Il y a à cela plusieurs raisons.

Et d'abord, les raisons politiques. Notre régime parlementaire, notre manière de le pratiquer ont fait que nous avons eu à la tête du Ministère des Colonies, en cinquante années, plus de cinquante ministres. Chose curieuse! très rarement, on a vu un homme de premier ordre désirer être ministre des Colonies. Les gens qui ont en eux de l'étoffe, qui se sentent un avenir, veulent être ministre de l'Intérieur ou des Affaires étrangères, ou des Finances ou des Travaux publics Je n'en ai connu qu'un qui ait désiré être ministre des Colonies, c'était Burdeau, dont l'esprit était une puissance; il a beaucoup regretté qu'on ne lui eût pas offert le ministère des Colonies, au lieu du ministère de la Marine. Or, je crois que je ne serai démenti par personne en disant qu'à la Marine il a laissé des souvenirs durables. Il y a encore à l'heure actuelle de vieux amiraux qui parlent de lui avec émotion. Si Burdeau eût pu consacrer aux colonies deux ou trois années de sa courte vie, de cette magnifique intelligence qui le caractérisait, peut-être aurions-nous eu une meilleure politique coloniale.

En fait, à l'origine, ce sont surtout des comparses de la politique qui ont occupé le ministère des Colonies.

Mais il n'est pas besoin d'être un grand parlementaire, d'être un grand politique, pour faire de la très bonne administration: il suffit d'avoir du bon sens, le goût du travail (qualités qui furent celles de maint ministre des Colonies), et de s'appuyer sur l'administration. Mais l'administration intérieure, qui se composait et se compose encore d'éléments excellents, a été peu à peu abaissée et dégoûtée par la politique. Tant de gens ont assisté à de véritables injustices, ont vu passer sur leur dos des hommes nullement qualifiés, entrer, demeurer et s'élever tant de chefs de cabinet nullement préparés à leurs fonctions, que, peu à peu, un grand scepticisme s'est emparé d'eux, un grand découragement : beaucoup ont renoncé à travailler avec ardeur, beaucoup ont quitté l'administration coloniale; il y reste nombre de gens de talent, que je connais et que je fréquente tous les jours; mais aujourd'hui il leur faudrait plus que du talent, du caractère, un immense dévouement à la chose pnblique; et l'on comprend de reste qu'il y en ait peu qui, pour le bien public, soient disposés à ruiner leur position. Parfois, tentés d'entreprendre quelque chose, gros d'heureuses conséquences, ils trouvent devant eux un ministre qui s'étonne, qui résiste : ils se hâtent alors de faire comme les camarades et de dire : « Monsieur le Ministre, vous avez raison! » Et l'on ne fait rien. (*Applaudissements.*)

A cause de cela, nos colonies sont restées très peu productives : on y a fait très peu de chose. J'ai dit tout à l'heure que les capitaux n'y allaient pas ; les émigrants non plus. L'émigration française n'est pas, comme on pourrait le croire, un phénomène négligeable. Les statistiques officielles nous renseignent très mal sur l'émigration : pendant les vingt dernières années qui ont précédé la guerre, il sortait de notre pays, à titre d'émigrants, un nombre annuel d'environ 40 000 à 50 000 personnes. Voilà un capital humain qu'on aurait pu et dû drainer vers nos colonies ; mais on n'avait pas de politique coloniale.

Il y a eu, jadis, sous l'ancien régime, une magnifique politique coloniale. Un sénateur du Cher, M. Pauliat, a écrit un bon livre très court sur la « politique coloniale de l'ancien régime » ; c'est un roman tout ce qu'il a de plus intéressant. Sous l'ancien régime, et notamment sous le règne de Louis XIV, Colbert avait dressé des plans et pris des mesures pour s'assurer le personnel colonial ; vers ce qu'on appelait alors la Nouvelle France, il savait diriger une émigration « désirable », tirée de toutes les classes de la société : des travailleurs, des intelligences, des gens qui avaient de l'argent ; avec tous ces éléments, nécessaires et suffisants, on pouvait faire de bonnes colonies.

Comment s'y prenait-on ? On procédait par un ensemble d'offres, d'édits, de règlements, de circulaires, qui sont des chefs-d'œuvre. On dit que les Allemands ont le génie de l'organisation ; ils ne l'ont pas plus que ne l'avaient les serviteurs de Louis XIV. La France, çà et là, renfermait des gens disposés à porter leur force, leur génie, leur argent aux colonies, édit : Quiconque ira passer tant de temps aux colonies, y portera tel art, tel métier, telles et telles sommes, y aura mis en valeur tant d'hectares ensemencés ou plantés de tel produit, celui-là recevra tels avantages. Si c'est un « compagnon », il entrera dans la corporation des « maîtres » ; si c'est un noble, il pourra s'enrichir sans déchoir ; si c'est un bourgeois, il pourra recevoir des lettres de noblesse. Et, au cours du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, cela a entraîné un résultat assez curieux : conflits entre la noblesse coloniale et la noblesse continentale. La plupart des titres de noblesse sont empruntés à des accidents de terrain, l'un tiré de la Roche, l'autre du Lac, l'autre du Mont. Il est advenu, à cause de cette manière de dénommer et de conférer les titres, qu'il y avait dans les colonies françaises comme dans la métropole, des gens qui s'appelaient de la Roche quelque chose, du Mont Aigu, du Lac, etc., et qui, revenus en France au bout de deux ou trois générations, y rencontraient des homonymes, de la noblesse continentale, de la vieille souche, fort peu flattés qu'on portât le même nom qu'eux ; de là, des procès curieux, et qui nous ouvrent les jours les plus intéressants sur les mœurs de ce temps.

Il y avait là une organisation admirablement conçue. Il n'est pas jusqu'aux lois du mariage qui ne fussent modifiées, en vue de hâter et faciliter l'émigration française. On mariait dans ce temps-là dans des conditions qui feraient sourire le forgeron de Gretna-Green. Un auteur du XVIII^e siècle, nommé Pitou, raconte qu'au moment de l'expédition organisée par le chevalier Turgot, — le frère du grand Turgot, l'illustre économiste, notre maître à tous, — lequel devait faire partir une expédition de Rochefort, cet auteur raconte qu'à l'église Saint-Louis les gens faisaient la queue pour se marier ; plus n'était besoin de bans, ni d'actes de naissance, ni de consentement : on voulait se marier, on prenait par la main la femme de son choix, le vicaire était là qui faisait un signe de croix, donnait une bénédiction ; c'était fait, il passait à un autre. *(Rires.)*

Le même auteur conte cette anecdote : un jeune homme qui se rendait à cette expédition, voit passer dans la rue une jeune fille qui lui semble agréable. Il était à cheval, s'approche et dit : « Madame, je vais aux colonies, ne voudriez-vous pas venir avec moi? » — « Mais si j'y allais, répond la jeune fille, je voudrais au moins me marier. » — « Qu'à cela ne tienne. » Il descend, la prend par la main, ils vont devant le vicaire de Saint-Louis, qui les marie. Cela faisait un couple de plus, qui s'en allait marié aux colonies ; car ce siècle voulait avoir des gens mariés, de façon à reconstituer là-bas cette famille française, base de la grandeur de la France.

Dans tout ce mécanisme imaginé par l'ancien régime, il y avait un exemple d'organisation digne d'être copié. Aujourd'hui, nous n'avons plus rien ; tout est laissé à l'action de l'individu. L'émigration est un phénomène individuel. Sans doute, il est des pays où une certaine organisation d'émigration existe, les Basses-Alpes, les pays basques : les gens de ces régions ont organisé entre eux une émigration qui se recrute automatiquement. Dans les autres régions, chacun s'arrange comme il veut. Il y a bien des familles qui ne sont pas contentes de leur position, des jeunes gens qui n'ont pas réussi dans leurs examens, des gens qui ont fait le rêve très légitime de se créer une situation et de devenir là-bas aux colonies, patrons au lieu d'ouvriers ou commis ; mais aucune méthode ne dirige, ou même n'assiste leurs efforts. Les agences d'émigration existent ; mais elles détournent nos compatriotes de nos colonies, pour les envoyer au Canada, au Chili, au Pérou, en Argentine, où s'en rendent des quantités très importantes. Nulle colonie ne s'est dit : « Ayons des agents d'émigration bien rétribués, qui travailleront avec zèle et avec suite à peupler les colonies françaises. »

Donc nous n'avons pas eu le nombre. Avons-nous eu la qualité? En tout cas, nous n'y avons pas eu non plus cet afflux de talents, de savants, de spécialistes qu'on a vu ailleurs. M. Dybowski vous dira qu'il ne peut pas y avoir

d'agriculture, dans les colonies pas plus qu'en France, sans le concours de la science. Cela est vrai de tous les pays du monde ; il ne peut sans la science y avoir de bonnes méthodes d'agriculture ; qui voudrait fonder quelque chose sans le faire reposer sur l'assise solide de la science, le château de cartes s'écroulerait très rapidement.

Or, tandis que dans nos colonies françaises, nulle part, il n'y a d'organisation scientifique solidement, constituée, pour assister et guider le colon agriculteur, à Ceylan, à Singapour, aux Indes anglaises, à Java, à Sumatra, dans le Congo belge, même chez ces tard venus de la colonisation, chez les Allemands, ces méthodes scientifiques existent et prospèrent et rendent des services et aident les capitaux à créer de la richesse ; chez nous, il n'y en a pas, ou, s'il y en a, elles en ont disparu.

J'ai vu un des premiers gouverneurs généraux de l'Indo-Chine, M. Paul Doumer, prendre la peine de fonder une institution des plus intéressantes : un très grand service d'agriculture et de commerce, bien doté, bien recruté : cela a duré autant que lui ; aujourd'hui les chefs distingués de ce service de commerce, d'industrie et d'agriculture sont à Paris, à Marseille, ailleurs encore, dans des administrations qui les ont recueillis ; ils y sont les uns extrêmement utiles, les autres malheureusement assez mal employés ; mais, dans notre Indo-Chine, il n'y a pas à l'heure actuelle une organisation, faible ou forte, qui puisse venir au secours des colons et les guider dans leurs essais de culture, dans le choix des terrains propices, des semences et des plantes les meilleures, dans la lutte contre tant d'ennemis de l'agriculture, nés d'une végétation luxuriante ou d'un climat trop prolifique. Et ce que je dis de l'Indo-Chine est vrai des autres colonies.

Nos colonies n'ont donc eu ni la bonne administration, ni les capitaux, ni le nombre des émigrants, ni le secours des talents. Dans ces conditions, il n'est pas très étonnant qu'elles n'aient pas, devant la France, la situation qu'elles doivent avoir. Il y a même une chose qui m'étonne : c'est le succès relatif qu'elles ont obtenu, pour des colonies qui ne datent que de trente-cinq ans. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. On peut, tout en restant modeste, tout en étant de bonne foi, constater dans nos colonies un double succès.

D'abord un succès d'ordre économique, qui n'est pas toutefois très considérable ; nos colonies font, soit avec la France, soit avec l'étranger, un commerce qui s'élève à près de trois milliards, et je comprends dans ce chiffre le commerce de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, des colonies de la côte occidentale d'Afrique, et Madagascar, et l'Indo-Chine. Trois milliards, au bout de trente-cinq ans, ce n'est guère, si l'on considère que notre Empire colonial compte 10 millions de kilomètres carrés, avec 45 ou 50 millions de population,

dont on pourrait utiliser la main-d'œuvre, à la condition de l'avoir instruite et disciplinée au préalable.

Après le succès d'ordre économique, un autre succès, bien plus considérable, bien plus digne d'attention : sur le terrain de la politique indigène. Mais, avant de m'en expliquer, il importe que je fasse une confession : depuis plus de trois quarts d'heure, je parle une langue pleine d'inexactitudes. Je dis toujours « les colonies françaises »; or, il n'y a, pour ainsi dire, pas de colonies françaises. Une colonie, c'est un pays au delà des mers, ordinairement, dans lequel la métropole envoie un certain nombre de ses enfants, pour y former des sociétés semblables à elle-même : c'est ce qui s'est produit, par exemple, au Canada ; l'ancienne France y a envoyé des Bretons et des Normands, quelques centaines, à l'origine, qui étaient déjà 11 000, lors du traité d'Utrecht, en 1711, 60 000 au moment du traité de Paris, en 1763, et sont aujourd'hui 3 ou 4 millions, partie au Canada, partie dans les État-Unis. Ce Canada, s'il fût resté à nous, eût été une colonie française. Par malheur pour nous, il est une colonie anglaise. De même les Anglais ont envoyé en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis, des émigrants, dont le nombre a crû par de nouveaux apports et par la natalité; ces émigrants ont constitué des colonies, qui sont devenues à leur tour des sortes de nations ayant leurs ambitions, leurs intérêts. Nous, Français, nous n'avons plus de colonies; nous les avons perdues ; je m'en suis expliqué, je n'y reviens pas Ce que nous avons aujourd'hui, c'est autre chose ; ce sont « des possessions » ; ce sont des pays que, depuis peu de temps, nous avons liés à notre sort, peuplés de gens d'une autre civilisation, d'une autre race que la nôtre, nullement méprisables, — car quand on a dans ses possessions des Arabes, des Annamites, des Malgaches, on a une élite de l'humanité, avec un beau passé de civilisation et de gloire — mais des plus différents de nous, et différents entre eux : 16 millions d'Annamites, Tonkinois, Cambodgiens, Laotiens ; 11 millions d'Arabes et surtout de Berbères de l'Afrique du Nord ; 2 ou 3 millions de Malgaches, Hovas, etc. ; ce sont là des matières, à proprement parler, étrangères, que nous sommes appelés à gouverner et à administrer. Le rôle qui s'impose à la troisième République n'est plus du tout celui qui s'imposait à Louis XIV : gouverner des colonies semblables à la France ; nous avons à gouverner et à administrer des peuples, longtemps libres, d'une origine et d'une civilisation différentes des nôtres, et nous avons pris la charge de les initier à notre civilisation, en leur donnant les lois et les institutions qui conviennent.

C'est là un programme entièrement nouveau, un problème à résoudre pour lequel la France n'a pas d'exemples à prendre, en vue duquel elle doit tout improviser : or, j'ai la joie de dire que, dans cette œuvre, elle a déjà réussi

sur certains domaines avec un succès que je puis qualifier de triomphal et qui dépasse tout ce qui a été fait par les autres nations. *(Applaudissements.)*

Cela surtout dans deux colonies, par le choix des hommes et l'application des méthodes. En Tunisie, il y a eu l'excellente méthode du protectorat, plus ou moins mitigée, et des hommes tout à fait éminents, tels que notamment Paul Cambon, actuellement ambassadeur à Londres, le résident général Massicault, mort depuis lors, René Millet, aujourd'hui ambassadeur honoraire et vif d'esprit et de corps, et, présentement, M. Alapetite, très remarquable échantillon de l'administration française, toute une série d'hommes qui se sont succédé sur ce trône résidentiel de Tunis, et qui ont fait de ce pays un pays parfaitement gouverné. Il faut également y ajouter un ensemble de colons, dont beaucoup sont riches, venus pour faire une œuvre de grande envergure, des philosophes qui ont mis en œuvre leurs idées, des capitalistes qui ont tenté la grande colonisation, et qui ont appelé à eux un nombre assez appréciable de colons, tout en maintenant cette caractéristique de la Tunisie : la grande et moyenne colonisation.

Au Maroc, où nous ne sommes que depuis 1912, toute l'administration repose sur le général Lyautey; l'œuvre est tout entière sa propriété et sa gloire; c'est une œuvre magnifique, qui fait le plus grand honneur à lui et à notre pays. Chose extraordinaire, notre pays, qui n'est pas encore un pays colonial, trouve le moyen tout de même d'avoir à sa disposition, quand il le faut, des gens tels que ceux que je viens de nommer, depuis Paul Cambon jusqu'à Alapetite et Lyautey, une pépinière d'hommes remarquables, qui n'ont été formés par personne, ne relevant que de leur propre culture, leur propre expérience développée sur le terrain; cela prouve que les Français sont capables d'être d'admirables organisateurs et colonisateurs, je l'ai souvent soutenu, je le maintiens. *(Applaudissements.)*

Messieurs, je viens de signaler très brièvement des succès de politique indigène ; j'en pourrais signaler d'autres et de bien curieux et d'apparence bien paradoxale, notamment en Algérie. Cela m'entraînerait trop loin. Ce que je tiens à ajouter, c'est que ces succès, pour magnifiques qu'ils soient, ne suffisent pas; il faut, en outre, que nos colonies produisent de la richesse, prennent leur part du fardeau qui va tomber sur les épaules de la nation, contribuent à payer ces 18 milliards de budget auxquels nous allons avoir à faire face après la guerre; elles le peuvent; elles le pourront, du moins, dans un temps assez court. Et je ne serai démenti par personne, si je dis qu'en vingt ans, nos colonies françaises peuvent devenir créatrices d'une immense richesse.

A l'heure actuelle, nous achetons aux pays étrangers à peu près 5 milliards

et demi de matières premières, que nous ne tirons pas, que nous devrions tirer, soit de notre sol continental, soit de notre sol colonial : nous achetons 570 millions de coton; 490 millions de céréales; 290 millions de substances minérales; 270 millions de substances oléagineuses; 220 millions de peaux, 100 millions de caoutchouc, 80 millions de cacaos, etc. Or, toutes ces choses peuvent être tirées de notre sol à nous, ou de celui de nos colonies. Nous avons l'exemple de nos grands rivaux, surtout des Anglais, qui vivent dans des climats comparables au nôtre et qui nous ont montré ce qu'on peut tirer de la culture coloniale.

Pour le coton, vous savez ce qu'ils ont fait : ils ont trouvé moyen d'en produire aux Indes et en Égypte : ils ont aménagé pour cela d'immenses travaux d'irrigation. Malheureusement, chez nous, cette question d'irrigation n'a pas été très bien comprise. La question du coton repose presque entièrement sur l'irrigation ; cette irrigation demande de gros capitaux : c'est une entreprise d'État. Les Anglais ont irrigué aux Indes à peu près douze millions d'hectares; ils y ont engagé des capitaux immenses, plus d'un milliard. Aussi, quand j'entends parler de petites entreprises d'irrigation, dans lesquelles on mettra 5, 10, 15 millions, je dis : le problème n'est pas compris; on ne le traite pas avec l'ampleur nécessaire. Les Anglais ont mis un milliard dans les entreprises d'irrigation; ce milliard leur rapporte 9, 5 p. 100 de leur capital, dont 4, 5 vont à l'amortissement des emprunts par lesquels ils s'étaient procuré de l'argent et 4, 5 à alimenter le trésor national. Nous n'avons qu'à imiter les Anglais. Un champ immense s'offre à nous, au Cambodge, dans la vallée du Niger, etc.

Mais l'irrigation n'est qu'un spécimen de ce qu'ont su faire les Anglais. Dans les quinze ou dix-huit dernières années, ils ont réussi notamment trois entreprises qui sont pour nous pleines d'enseignement, et nous permettent de concevoir les plus grandes espérances.

En l'année 1890, une colonie anglaise, le *Gold Coast*, près de notre Côte d'Ivoire, ne possédait pas un atome de cacao. Or, par un ensemble d'organisations qui est un chef-d'œuvre, cette culture du cacao a été acclimatée parmi la population indigène du *Gold Coast*. En l'année 1891, elle produisait 36 kilogr.; en 1896, 2 200 000 livres anglaises; en 1900, 20 millions de livres; en 1912, 112 millions de livres; en 1916, 200 millions de livres, c'est-à-dire à peu près 92 millions de kilogrammes. Aujourd'hui, le cacao se paie encore assez cher pour encourager l'indigène; mais supposez qu'on ne le paie plus qu'un franc le kilogr, c'est 92 millions qui tombent dans un pays. Si j'avais le temps, j'examinerais avec vous l'ingéniosité avec laquelle on a associé cette population indigène à cette création. C'est un chef-d'œuvre d'industrie et de ténacité.

Il y a là un exemple de création. Beaucoup de raisons expliquent que, chez nous, on n'ait pas fait beaucoup d'agriculture aux colonies. En général, ce ne sont pas les agriculteurs qui quittent la France pour aller aux colonies, le cultivateur reste attaché à sa terre. Ce sont des gens des villes qui émigrent, des gens appartenant à l'industrie, aux carrières libérales, mais pas des agriculteurs. Ce sont là des faits contre lesquels il est difficile de lutter. Les Anglais ont fait de l'agriculture, d'une part avec la main-d'œuvre indigène, pour le cacao, d'autre part, à coups de capitaux, pour le caoutchouc. En l'année 1900, il y a dix-huit ans, l'île de Ceylan produisait trois tonnes de caoutchouc de plantation. Pendant ce temps, le reste du monde vivait sur le caoutchouc récolté dans les forêts des terres tropicales; en 1906, le même Ceylan produisait déjà 146 tonnes de caoutchouc; la Malaisie anglaise, dont le port principal est Singapour, 430 tonnes; quelques années s'écoulèrent, et en 1915, Ceylan produisait 22000 tonnes de caoutchouc, la Malaisie hollandaise, exploitée par capitaux anglais, 44000 tonnes; Singapour produisait 35 000 tonnes. Le caoutchouc de plantation met sur le marché 150000 tonnes de caoutchouc, sur une consommation totale de 200000 tonnes. Les Anglais avaient engagé dans cette exploitation un capital de deux milliards et quart, qui leur rapporte bon an mal an 700 millions nets.

Pendant ce temps, dans notre Cochinchine, qui peut recevoir d'immenses plantations de caoutchouc, Messieurs, nous fondions des sociétés (françaises et une anglaise), au capital total de 20 millions de francs.

Le même exemple d'initiative anglaise est en train de se produire pour les palmeraies qui donnent l'huile de palme; le palmier à huile pousse spontanément le long des côtes d'Afrique et d'Asie; mais les Anglais ne comptent pas sur la production spontanée; ils sont en train de planter un peu partout, en Océanie, des palmiers à huile, et avant dix ans, le traitement des graines oléagineuses risque d'échapper à la France.

Il faut donc que nous fassions quelque chose. Nous avons besoin de produire. Nous consacrons cinq milliards à acheter à l'étranger des substances que la France trouverait dans ses colonies. Que ces colonies nous fournissent ce que les étrangers trouvent dans leurs propres colonies.

Que faut-il pour cela ? Vouloir; il faut introduire dans notre administration coloniale cet ordre, cette méthode sans lesquels il n'y a pas de véritable gouvernement, ni de véritable administration.

Qui va prendre l'initiative de cela? Messieurs, je crois qu'au lendemain de la guerre, les choses vont être bien changées. J'ai dit tout à l'heure que le caractère national se fixe et se maintient tel qu'il est à travers les siècles; j'en suis convaincu; il ne change pas; mais il y a des nécessités qui le courbent.

La guerre va rendre indispensables et possibles certaines mesures. Parmi ces mesures, la première sera de réorganiser notre administration coloniale. Là, comme en France, il y a tout à faire. Il faut que la réforme que l'on appliquera aux fonctionnaires en France, on l'étende à plus forte raison aux fonctionnaires coloniaux; il faut une meilleure organisation, un meilleur recrutement, des soldes plus élevées, avec quoi on puisse vivre et sur lesquelles on puisse économiser. J'entends toujours parler des soldes coloniales, comme si véritablement elles étaient considérables, comme s'il y avait là un argument de nature à attirer les meilleurs candidats fonctionnaires. Je dis et il faut qu'on sache que nos fonctionnaires coloniaux sont encore parmi les plus mal payés du monde, ce qui n'empêche pas que je me sois toujours heurté, au ministère des Colonies, aux fonctionnaires eux-mêmes, qui se trouvaient assez payés. Et cependant, quelqu'un d'autorisé a dit, à la tribune du Parlement français : « Vous ne garderez pas vos bons fonctionnaires, l'industrie et le commerce vous prendront les meilleurs. » Ce qui est vrai des diverses administrations de France l'est à plus forte raison des colonies. Là, il nous faut des fonctionnaires très bien payés; un bon traitement et aussi une belle retraite. Or, ils n'ont ni l'un ni l'autre.

Après avoir réorganisé l'administration, faisons appel à la science : ce pays est pourvu de savants, d'hommes vraiment ingénieux et éminents, qui viennent de prouver tout ce dont notre pays est capable. Quand on racontera l'histoire de la France et de la science française au cours de cette guerre, on sera pénétré d'admiration ; ce pays a su trouver les génies et les volontés qui lui ont permis de tout improviser, de tout réparer. Il faut qu'une partie de cette science admirable s'attèle à la prospérité de nos colonies. Rien à faire aux colonies si, à la base de tout, on ne met pas des savants. Il faut des chimistes, des entomologistes, des agronomes, des minéralogistes, des géologues qui aident les producteurs dans leurs recherches, dans leurs cultures, dans leurs luttes.

Il faut, en outre, que le Parlement prenne en main cette question coloniale, que le Gouvernement s'en occupe, que, désormais, ce ne soit pas un portefeuille dédaigné que celui des Colonies. Il faut lutter contre le plus injuste, le plus coupable des préjugés : il y a dix à vingt milliards de richesses à créer en un demi-siècle dans les colonies françaises. Et pour produire cela, 40 à 50 millions de population, le soleil toute l'année, de l'eau dans beaucoup d'endroits, une abondance de grands fleuves, tels que le Mékong, le Niger, qui n'attendent que l'ingénieur pour aller féconder des vallées fertiles, qui nous donneront mille produits précieux. Est-ce qu'il n'y a pas là de quoi tenter les plus puissantes des volontés, les esprits les plus ingénieux, les caractères les plus entreprenants?

Cette conférence que je fais devrait être faite, non pas devant une seule assemblée comme celle-ci, si éminente soit-elle, mais à la tribune du Parlement, à la Chambre ou au Sénat. Il faudrait que l'attention de nos parlementaires fût appelée sur l'être magnifique que sont les colonies françaises, sur tout ce que l'on peut espérer en tirer. Je n'aurais pas perdu mon temps, si, après trente années d'une vie consacrée aux choses de la colonisation, et après des centaines de conférences par lesquelles j'ai appelé l'attention du public sur cette question, si, au lendemain de la guerre, je voyais se diriger un mouvement des capitaux, des volontés, des intelligences, vers nos colonies françaises.

Quelle revanche pour nous, pour ceux d'entre nous qui se rappellent que nous n'avons rencontré partout que l'inertie et que l'indifférence! Tout le monde à l'envi disait : « Vos colonies ne produiront rien! » Ainsi parlaient tous les partis, aussi bien les radicaux et les radicaux-socialistes, que les conservateurs. L'un des hommes les plus remarquables, disons illustres, du parti conservateur, le duc de Broglie, héritier d'un grand nom, qu'il savait porter, écrivait un article qui est resté dans la mémoire de tous les coloniaux; il avait paru dans la *Revue des Deux Mondes* en 1898; il attaquait la politique coloniale et notamment Jules Ferry. J'en cite ce seul passage :

« Je ne demande pas seulement s'il est résulté pour nous de cette expansion, ou plutôt de cette enflure de puissance, si largement dessinée sur le papier, une force, une ressource qui puisse suppléer à celles qui nous ont été enlevées... » (Il fait allusion à l'Alsace-Lorraine ; il aurait voulu, comme tout un parti, qu'on ne s'occupât que de la revanche et qu'on négligeât la politique coloniale)... « ce serait se moquer du monde que de faire une telle question et l'ironie, en pareille matière, serait inconvenante. Les plus satisfaits ne peuvent prétendre même à prévoir le jour où l'on pourra tirer de nos possessions nouvelles, soit une recrue pour notre armée, soit une recette pour notre budget. »

Messieurs, l'année 1914 a apporté au duc de Broglie un démenti éclatant. J'ai connu assez son patriotisme pour savoir qu'il eût été satisfait de voir démenties ses prophéties pessimistes. Toutes nos colonies, sans exception, ont fourni des contingents à notre armée sur le front, et à cette autre armée qui travaille dans les usines : plus de cinq cent mille hommes sont ainsi accourus de nos colonies, en même temps que nous arrivaient des ressources qui se chiffrent par des centaines de milliers de tonnes. L'avenir, si on sait faire appel à leur fertilité, nous en donnera cent fois plus. Ainsi se trouveront démenties les prophéties pessimistes du duc de Broglie. Nous avons le droit d'avoir confiance. Que nous faut-il? Il nous suffit de vouloir. *(Applaudissements prolongés.)*

ALLOCUTION DE M. MILLERAND

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de me faire votre interprète en adressant à M. Chailley nos plus vifs remerciements pour la belle conférence, si suggestive, si pleine d'idées et de faits que nous venons d'applaudir. Je n'aurai pas la témérité de prétendre rien ajouter aux considérations qu'a esquissées de main de maître mon ami Chailley. Mais en l'entendant développer ses idées, quelques réflexions me venaient à l'esprit, que je vous demande, en guise d'épilogue, la permission d'inscrire en marge de cette belle conférence.

L'orateur a, à plus d'une reprise, — comment en eût-il été autrement? — évoqué le nom et la mémoire de Jules Ferry, et son souvenir me rappelait un autre homme d'État qui, dans ces cinquante dernières années, s'est trouvé en présence de Jules Ferry : il s'appelait : Bismarck.

De leur vivant, la destinée de ces deux hommes a été bien différente : Bismarck n'était pas mort que surgissaient sur les places publiques des statues élevées en son honneur. En lui ses compatriotes célébraient l'homme qui, par la ruse et la violence, avait réuni à l'Allemagne l'Alsace-Lorraine. Peut-être ne faudra-t-il plus de longues années pour qu'ils se demandent si le cadeau qu'il leur a fait n'a pas été plus nuisible à l'Allemagne que ne lui eût été profitable le respect du droit. *(Applaudissements.)*

C'est la même politique, qui, au Congrès de Berlin, en 1878, croyant apaiser et dériver des ressentiments dont il ne se dissimulait pas la profondeur, ouvrait devant la France les perspectives coloniales.

S'il était un Français qui n'eût pas oublié, qui ne pouvait jamais oublier la cruelle blessure de 1870, c'était bien le Vosgien Jules Ferry. Ah! lui, il n'a pas eu de statues de son vivant; il a été en proie, on le rappelait tout à l'heure, à l'impopularité la plus odieuse et la plus imméritée, mais cet homme d'État, ce républicain, ce bon Français, n'eut pas une minute d'hésitation. Il comprit qu'en ouvrant à l'activité de son pays les routes coloniales, il n'accroissait pas seulement son domaine; il lui assurait ce complément de puissance que toutes les grandes puissances allaient, les unes après les autres, travailler à conquérir. Surtout il se rendait compte — vous savez à quel point l'avenir lui a donné raison — qu'enrichir la France d'un domaine où son esprit d'entreprise pourrait se donner libre carrière, ce n'était pas risquer de diminuer ses forces au jour inévitable des réparations nécessaires. La France

n'a pas voulu la guerre ; mais le jour où elle nous serait imposée par l'ambition et par la folie de l'ennemi, ce jour-là, la France qui, pendant une longue période, aurait développé ses forces au dehors, devait se trouver, comme en effet elle s'est trouvée, incomparablement plus forte pour faire face au premier de ses devoirs.

Ce grand homme avait vu juste. Jules Ferry mérite d'être salué par tous les patriotes avec une infinie gratitude, non seulement pour avoir donné à la France le plus admirable domaine colonial, mais aussi, mais surtout, pour avoir préparé son pays, par ces conquêtes coloniales mêmes, à mieux supporter l'épreuve suprême que nous traversons aujourd'hui. *(Applaudissements.)*

En nous parlant tout à l'heure des conditions que la France devra remplir, pour tirer de ses colonies tout le bénéfice possible, c'est, à vrai dire, tout un programme de politique générale que notre ami Chailley traçait : le programme de la politique de demain.

Il vous a dit, avec infiniment de raison, que la Victoire elle-même a un passif, à côté de son actif. Son passif comprendra, sans parler des pertes irréparables d'existences humaines, les charges financières si lourdes que, demain, la France devra porter. Comment y arriver? Sans doute, il faudra inaugurer — et l'on a déjà commencé à le faire, — une politique fiscale qui, s'adaptant aux nécessités du jour, soit à la fois assez souple et assez stricte pour obtenir de ce pays tout ce qu'il peut fournir d'impôts. Mais ce serait avoir, en vérité, une vue bien courte de la réalité, qu'imaginer que la France pourra faire face par une politique fiscale aux charges futures. Non, le problème de demain, il n'y en a qu'un, c'est le problème de la production. Produire toujours davantage, faire rendre à notre sol, à notre industrie, à notre commerce, à notre race tout ce qu'ils peuvent donner, tel est le problème à résoudre.

Nous le résoudrons, à deux conditions essentielles : la première, que nous sortions un peu de ces vues trop étroites qu'on critiquait si justement tout à l'heure. Eh oui ! le Français se trouve si heureux en France qu'il répugne à s'en éloigner. La vie était facile, les ambitions médiocres, les entreprises mesquines.

Il faut changer tout cela, il faut voir grand, il faut voir haut et déjà c'est un des résultats acquis de la guerre, que, sur beaucoup de points, nos industries ont transformé, élargi leur vision.

M. J. Chailley vous disait tout à l'heure d'un mot les miracles que l'industrie française, aidée de la science française, a réalisées depuis trois ans. A Paris, à Saint-Étienne, à Lyon, à Marseille, dans la France entière, on rencontre des

usines de guerre, demain les usines de la paix, qui, en. vérité, peuvent rivaliser avec les usines de nos amis d'Amérique. Cet exemple, demain, toutes nos industries devront le suivre.

Il est une autre condition qu'il nous faudra remplir, pour pouvoir résoudre, comme il doit l'être, ce problème angoissant de la production. Nous n'avons plus le droit, désormais, d'être divisés. *(Vifs applaudissements.)* La solidarité des classes s'impose, l'union étroite de tous les Français, patrons et ouvriers qui, à un titre quelconque, coopèrent à la production.

Les patrons comprendront qu'ils ne sont pas quittes avec leurs ouvriers en leur donnant des salaires même élevés, mais qu'ils doivent voir en eux des collaborateurs ayant, l'intérêt de l'entreprise le veut sous une forme à déterminer, une part dans sa gestion. Les ouvriers comprendront qu'ils ne leur suffit pas, dans leur intérêt même, de réclamer de gros salaires, mais que leur rendement doit être proportionnel au salaire, parce qu'ils ne peuvent pas se désintéresser des résultats de leur travail.

Cette solidarité des classes, indispensable à la bonne solution du problème de la production, comment ne serait-elle pas réalisée?

Non, pendant plus de trois ans, les Français n'auront pas combattu côte à côte, cœur à cœur, dans les tranchées; ils n'auront pas, fils de bourgeois, fils d'ouvriers, Français de toute condition et de toute opinion, offert allégrement leur vie, fait le sacrifice suprême avec cet héroïsme qui emplit le monde d'admiration, pour que, demain, l'ennemi commun terrassé, ils se retrouvent dressés l'un contre l'autre : c'est là une impossibilité morale. *(Applaudissements.)*

L'union sacrée, qu'on a voulue et réalisée pour la guerre, n'est pas moins nécessaire pour la paix.

Ainsi seulement, pour reprendre une formule connue, la France de la paix sera aussi belle et aussi grande que la France de la guerre. *(Chaleureux applaudissements.)*

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 54314.

1903. **PEROT** (Alfred) (✻), professeur à l'École polytechnique.
1907. **BERTHELOT** (Daniel), professeur à l'Université de Paris.
1908. **ARMENGAUD** jeune (✻), ancien élève de l'École polytechnique.
1909. **BORDAS** (Dr F.) (O. ✻), professeur suppléant au Collège de France.
1909. **RENARD** (Paul) (O. ✻), Lieutenant-colonel du Génie territorial.
1910. **MARRE** (O. ✻), ingénieur-mécanicien.
1910. **FÉRY**, professeur à l'École municipale de Physique et de Chimie.
1915. **ARNOULD** (Pierre) (✻), ingénieur-conseil, commissaire-expert ssp. du gouvernement pour l'examen des contestations en douane.
1916. **LEGOÜEZ** (Raynald) (O. ✻), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre de la Chambre de Commerce de Paris.
1917. **LEQUEUX** (P.) (✻), Ingénieur des Arts et Manufactures.
1917. **ZETTER** (Charles) (✻), Ingénieur des Arts et Manufactures.

Comité d'Agriculture.

1866. **TISSERAND** (Eug.) (G. O. ✻), membre de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture, directeur honoraire de l'Agriculture, conseiller maître honoraire à la Cour des Comptes, *Président*.
1893. **DAUBRÉE** (L.) (C. ✻), membre de l'Académie d'Agriculture, ancien conseiller d'État, Directeur général honoraire des Eaux et Forêts.
1896. **LINDET** (O. ✻), docteur ès sciences, membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut national agronomique.
1901. **RINGELMANN** (✻), membre de l'Académie d'Agriculture, directeur de la Station d'essais de Machines.
1901. **HITIER** (Henri), Ingénieur-agronome, membre de l'Académie d'Agriculture, maître de conférences à l'Institut national agronomique.
1905. **SCHRIBAUX** (E.) (✻), membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut national agronomique.
1905. **DYBOWSKI** (O. ✻), membre de l'Académie d'Agriculture, Inspecteur général de l'Agriculture coloniale.
1906. **GIRARD** (A. Ch.) (O. ✻), membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut national agronomique.
1906. **WERY** (Georges) (✻), Ingénieur-agronome, membre de l'Académie d'Agriculture, directeur de l'Institut national agronomique.
1907. **DABAT** (O. ✻), conseiller d'État, membre de l'Académie d'Agriculture, directeur général des Eaux et Forêts.
1912. **VINCEY** (Paul) (✻), Ingénieur-agronome, Directeur des Services agricoles du département de la Seine.
1915. **PLUCHET** (E.), membre de l'Académie d'Agriculture, président de la Société des Agriculteurs de France, régent de la Banque de France.
1916. **VIALA** (Pierre) (O. ✻), docteur ès sciences, membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut national agronomique, Inspecteur général de la Viticulture.
1917. **MOUSSU** (✻), membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort.
1917. **MANGIN** (O. ✻), membre de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.
1917. **HITIER** (Joseph), professeur à la Faculté de Droit et à l'Institut national agronomique.

Comité des Constructions et Beaux-Arts.

1895. **BELIN** (H.) (O. ✻), éditeur.
1898. **BONAPARTE** (Prince Roland), membre de l'Institut.
1899. **LARIVIÈRE** (Pierre) (✻), Ingénieur civil des Mines.
1903. **MAES** (Georges) (✻), manufacturier.
1903. **MOREAU** (Auguste) (✻), Ingénieur des Arts et Manufactures.
1907. **RIBES-CHRISTOFLE** (de) (O. ✻), membre de la Chambre de Commerce de Paris.
1907. **MESNAGER** (A.) (✻), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
1908. **HERSENT** (Georges) (✻), Ingénieur des Arts et Manufactures.
1908. **BOURDEL** (Joseph) (O. ✻), imprimeur-éditeur, ancien juge au Tribunal de Commerce.
1908. **D'ALLEMAGNE** (Henri) (✻), archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire de l'Arsenal.
1911. **BERTRAND DE FONTVIOLANT** (✻), professeur à l'École centrale des Arts et Manufactures.
1913. **HACHETTE** (André), secrétaire de la Société française de Photographie.
1915. **ESPITALLIER** (O. ✻), lieut.-colonel, ancien professeur de Constructions à l'École d'application de l'artillerie et du génie.
1915. **BODIN** (✻), professeur à l'École centrale des Arts et Manufactures.
1916. **TAILLEFER** (André), ancien élève de l'École polytechnique, docteur en droit, avocat à la Cour de Paris, secrétaire général de l'Association française pour la protection de la propriété industrielle.
N...

Comité de Commerce.

1892. **GRUNER** (E.) (O. ✻), Ingénieur civil des Mines, vice-président du Comité central des Houillères de France, *Président*.
1897. **PAULET** (Georges) (C. ✻), ancien conseiller d'État, administrateur du Crédit foncier de France.
1897. **DUPUIS** (Éd.) (✻), Ingénieur civil des Mines.
1899. **LÉVY** (Raphaël-Georges) (O. ✻), membre de l'Institut.
1910. **ALFASSA** (Maurice), Ingénieur civil des Mines.
1910. **RISLER** (Georges) (O. ✻), président de l'Union des Sociétés de Crédit immobilier de France et d'Algérie, membre du Comité permanent du Conseil supérieur des Habitations à bon marché.
1911. **CARMICHAEL** (Robert S.) (✻), filateur et tisseur de jute.
1913. **ROY** (Ferdinand) (✻), négociant, membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures.
1913. **RICHEMOND** (Pierre) (O. ✻), ingénieur-constructeur, juge au Tribunal de Commerce de la Seine.
1915. **ROUSIERS** (Paul de), professeur à l'École des Sciences politiques.

GRANDES MÉDAILLES

DÉCERNÉES PAR LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Outre ses médailles ordinaires de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, la Société décerne chaque année, sur la proposition de l'un des six comités du Conseil, une grande médaille d'or portant l'effigie de l'un des plus grands hommes qui ont illustré les arts ou les sciences, *aux auteurs, français ou étrangers, des travaux qui ont exercé la plus grande influence sur les progrès de l'industrie française*, pendant le cours des six années précédentes.

Ces grandes médailles seront distribuées dans l'ordre suivant :

1918. Arts économiques	A l'effigie d'Ampère.
1919. Commerce	— de Chaptal.
1920. Arts mécaniques	— de Prony.
1921. Arts chimiques	— de Lavoisier.
1922. Constructions et Beaux-Arts	— de Jean Goujon.
1923. Agriculture	— de Thénard.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

BUT. — ORGANISATION

La Société d'Encouragement a été fondée, en 1801, pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française.

Elle décerne des prix et médailles pour les inventions et les perfectionnements introduits dans les arts;

Elle se livre aux expériences et essais nécessaires pour apprécier les procédés nouveaux qui lui sont présentés;

Elle distribue des médailles aux ouvriers et contremaîtres des établissements agricoles et manufacturiers qui se distinguent par leur conduite et par leur travail;

Elle vient au secours des inventeurs que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de se suffire;

Elle procure aux ouvriers qui ont fait une invention utile les moyens de payer les annuités de leurs brevets.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Par délibération du Conseil, en date du 1er juin 1864, il a été décidé que les membres de la Société prendraient désormais les titres suivants :

1° DONATEURS OU MEMBRES PERPÉTUELS. — Ils reçoivent le *Bulletin* de la Société à perpétuité. Ce droit est transmissible soit à un établissement public, soit à un établissement reconnu comme étant d'utilité publique, soit enfin à un membre de la Société, ou à une personne qui sera admise à en faire partie, suivant les formalités ordinaires, après la transmission. — La cotisation est de 1000 francs une fois payés.

2° MEMBRES SOUSCRIPTEURS A VIE. — Ils reçoivent, pendant leur vie, le bulletin de la Société. — La cotisation est de 500 francs une fois payés.

3° MEMBRES ORDINAIRES. — Ils sont soumis à la cotisation annuelle de 36 francs, et reçoivent également le bulletin de la Société.

Les noms des membres perpétuels et des membres à vie figurent en tête de la liste des membres de la Société, avec ceux de ses bienfaiteurs.

Les donations et souscriptions perpétuelles ou à vie sont capitalisées; le capital en est inaliénable : elles forment des chapitres spéciaux du budget de la Société.

Les membres de la Société peuvent concourir pour les prix qu'elle propose. Les membres du Conseil d'Administration sont exclus de tous les concours.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

PUBLICATIONS

La Société d'Encouragement publie un *bulletin* mensuel qui contient :

1° Les procès-verbaux du Conseil d'Administration, les mémoires et rapports adoptés par ce Conseil, des communications écrites et des extraits de la correspondance imprimée;

2° Des chroniques destinées à faire connaître les découvertes et les procédés qui intéressent le commerce et l'industrie du pays;

3° Des articles de fond se composant d'extraits de voyages industriels, de dissertations sur des sujets scientifiques applicables à l'industrie, de notices, mémoires et documents relatifs au commerce français et étranger, de descriptions de machines nouvelles ou peu connues, etc., etc.

Le bulletin est adressé, franc de port, à MM. les Sociétaires.

Chaque année de ce bulletin forme deux volumes in-4° et contient des planches, ainsi qu'un grand nombre de gravures intercalées dans le texte.

Paris. — Typ. PH. RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 54314.